

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/63
10 septembre 2003

(03-4827)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

PHILIPPINES

Déclaration de S.E. M. Manuel Roxas
Secrétaire au commerce et à l'industrie

Permettez-moi de commencer par transmettre au peuple et au gouvernement mexicains nos remerciements et nos félicitations pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de cette Conférence.

Les Philippines arrivent à cette réunion pleines d'espoir et d'attentes. Nous voulons que cette réunion soit une réussite. Notre peuple veut que nous réussissions.

Il y a deux ans, à Doha, nous avons pris une initiative cruciale: nous avons lancé ce que l'on connaît désormais sous le nom de Programme de Doha pour le développement. Les Philippines sont fières de la dimension développement du Programme de Doha et prennent celle-ci à cœur.

C'est pour cela que nous nous sommes battus à Doha et nous nous sommes attelés avec assiduité aux tâches prévues par le Programme de Doha pour le développement; et beaucoup de travail a été fait à Genève depuis lors. La décision positive sur les ADPIC et la santé publique en est le meilleur exemple. Mais ne nous leurrions pas: il reste encore énormément de travail à accomplir pour traduire dans les faits les grandes possibilités qu'ouvre le Programme de Doha pour le développement.

L'ambition que les Philippines nourrissent à Cancún est de faire en sorte que les aspects du développement sur lesquels nous n L'agriculture est à la fois le moteur et le frein de ces négociations. C'est l' que nous en ferons, qui décidera de notre succès ici à Cancún. Les Philippines s'emploieront à obtenir des réformes claires, fondamentales et irréversibles dans les domaines du soutien interne et des subventions à l'exportation, de sorte que nos agriculteurs puissent bénéficier des mêmes chances que les autres.

En outre, nous estimons qu'il est impératif que des dispositions appropriées prévoyant des produits spéciaux et des mesures de sauvegarde spéciale soient incorporées dans le programme de travail pour l'agriculture. Le principe du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement prend corps dans ces dispositions.

Les négociations que nous menons sur l'agriculture doivent examiner ce que les pays en développement peuvent raisonnablement supporter et doivent respecter les flexibilités dont ces pays ont besoin pour poursuivre le développement rural et assurer la sécurité alimentaire.

Sur la question de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, l'objectif des Philippines est de préserver les flexibilités dont nous disposons actuellement pour ce qui est de la gestion de notre structure tarifaire.

Actuellement, les droits de douane moyens que nous appliquons équivalent à environ un quart de nos taux consolidés. Aussi, la formule dont nous conviendrons ne doit pas contenir d'éléments qui perpétuent les désavantages dont nous pâtissons actuellement. Il est certain que nous voulons préserver la marge de manœuvre quelle qu'elle soit dont nous disposons aujourd'hui de façon à pouvoir continuer à ajuster nos droits de douane pour répondre aux impératifs de notre développement.

Dans le cadre de ces négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, la flexibilité pour les pays en développement ne peut pas simplement signifier de plus longs délais. Les pays en développement, gravement touchés par les bouleversements engendrés par la mondialisation, ont besoin d'approches différentes en matière de réduction tarifaire ainsi que de la possibilité d'exclure un nombre approprié de produits sensibles.

S'agissant des règles commerciales, les Philippines commencent tout juste à avoir recours de manière appropriée aux mesures commerciales correctives pour aider ses branches de production nationale à faire face à une concur